

Pôle viti-vinicole

Protégez et valorisez sereinement vos droits viti-vinicoles à travers le monde

Le patrimoine vitivinicole en France et à travers le monde est aussi riche et convoité que sa protection s'avère complexe et règlementée.

L'engouement pour ce patrimoine a inévitablement contribué au développement de la contrefaçon au niveau international mettant alors en danger l'image de qualité des grands producteurs et affaiblissant les plus petits.

Une équipe : 3 atouts !

1^{er} atout : Bonne exposition locale à portée internationale

Novagraaf assure la protection et la défense de vos actifs immatériels en France et à l'international, par le biais du droit des brevets, des marques, des dessins et modèles, des noms de domaine et du droit d'auteur.

Depuis notre agence dédiée à Bordeaux, en France, Novagraaf fournit également un soutien local spécialisé aux caves, aux syndicats et aux négociants français.

Les questions sont nombreuses et touchent autant l'innovation en matière de technique viti-vinicole que la protection de la marque mais aussi les mentions figurant sur les étiquettes ou sur votre site Internet marchand.

L'appréhension des particularités du droit viti-vinicole requiert des connaissances précises et actualisées. Colombe, Florence et Carole sont les spécialistes du Cabinet Novagraaf en la matière. Leur rôle consiste à vous accompagner au quotidien et vous conseiller au mieux pour assurer la protection maximale de votre outil de travail et de vos intérêts.

2^{ème} atout : Cépage et assemblage de l'équipe

Votre équipe dédiée se compose d'ingénieurs brevets, de juristes spécialisés en marques, dessins et modèles, membres de l'AIDV (Association internationale des juristes en droit de la vigne et du vin) et d'assistants juridiques.

Leurs parcours, compétences et expériences (formations spécifiques au droit viticole, défense de grands noms dans la région, etc.) sont complémentaires. Elle bénéficie ainsi d'une excellente connaissance du métier, du marché chinois et du reste du monde, et de tout un réseau de confrères pour vos offrir les meilleurs tarifs.

The logo for Novagraaf, featuring the company name in a white serif font with a stylized leaf icon above the 'a'.

Novagraaf vous offre une variété de services pour la protection de votre activité vinicole.

Pour en savoir plus :
www.novagraaf.vin

3^{ème} atout : Belle robe d'expertise

Depuis plus de 100 ans, Novagraaf accompagne avec passion les professionnels du vin et des spiritueux français et étrangers tels que les exploitations viticoles, les distilleries, les négociants, les caves coopératives, les syndicats et les entreprises du secteur des vins et spiritueux. L'équipe veille notamment constamment aux dernières législations en vigueur pour vous apporter un conseil de qualité.

Domaines de compétences

- Marques
- Appellations & Certifications
- Contentieux (lutte contrefaçon)
- Commercialisation
- Brevets (recherche & développement)
- Cadre réglementaire de production et commercialisation des boissons alcoolisées
- Internet (noms de domaine et site internet)

Prestations

Consultation juridique

- o Analyse de la faisabilité de la marque viti-vinicole ou de la marque collective
- o Audit en cas de rachat de société viti-vinicole

Stratégie de protection (marques, dessins et modèles et brevets)

- o France et à l'international (dans les principaux territoires d'intérêt et à risque)
- o Protection des éléments identifiants de la marque viti-vinicole
- o Veille

Recherches d'antériorité

- o Recherches d'antériorité de marque viti-vinicole
- o Recherche aux bibliothèques nationales (Chine)

Internet et marque viti-vinicole

- o Stratégie de protection et défense sur internet
- o Surveillance sur internet
- o Métaverse et NFT

Commercialisation

- o Analyse d'étiquette, conformité de l'étiquetage et de conditionnement
- o Validation de projets marketing et des campagnes marketings (réseaux sociaux) au regard de la Loi Evin
- o Réponse aux notifications de l'INPI et courriers de l'INAO ou de la DEERTS
- o Gestion des relations avec syndicat et ODG
- o Intervention auprès des douanes
- o Défense et valorisation de l'AOP/IGP



La marque viticole

La marque viticole est une marque géographique renvoyant à un lieu géographique ou plus précisément à une exploitation.

L'indication de provenance

Cette indication doit apparaître obligatoirement sur l'étiquette de tous les vins. Elle garantit au consommateur l'origine des raisins et le pays où a été élaboré le vin.

La marque figurative

Le logo peut être protégé par l'enregistrement d'une marque figurative.

Contactez nos spécialistes en
Droit de la vigne et du vin :

agence-bordeaux@novagraaf.com